



REPUBLIQUE FRANÇAISE
 MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
 PREVISIBLES D'INONDATION (PPRNI)
 DU VAL D'ALLIER ISSOIRIEN



Plan du zonage réglementaire
 PLANCHE 04

DESCRIPTION DE LA REVISION PARTIELLE DU PPRNI : 13 juillet 2016
 Dessiné d'après le plan de zonage réglementaire

LEGENDE

- Périmètre du PPRNI
- Limites des communes
- Isochètes au pas de 1,00 m
- Limite du modèle hydraulique

Tout risque étant l'occupation du sol est réglementé au titre des prescriptions des risques naturels prévisibles d'inondation

	zones urbaines et cources urbaines	zones d'expansion des cours
Alés Fort		
Alés Moyen		
Alés Faible		



Echelle : 1/5000 ème

Avertissement
 Le parcellaire ne figure qu'à titre indicatif comme élément de repérage.

Seules la carte réglementaire et la photo aérienne sont cotées dans le même référentiel.

Sources :
 © IGN-BD PARCELLAIRE® 2010
 © IGN-BD ORTHO® 2016
 Modélisation numérique des écoulements : DLCF + Cabinet Merlin
 Système français RGF93 Lambert 93 (EPSG 2154)
 Elaboration cartographique : DDT 63 / SPAR BPR

